

*Sortir · Arts & Expositions*

# NFT : quand le crypto-art fait vaciller les galeries d'art

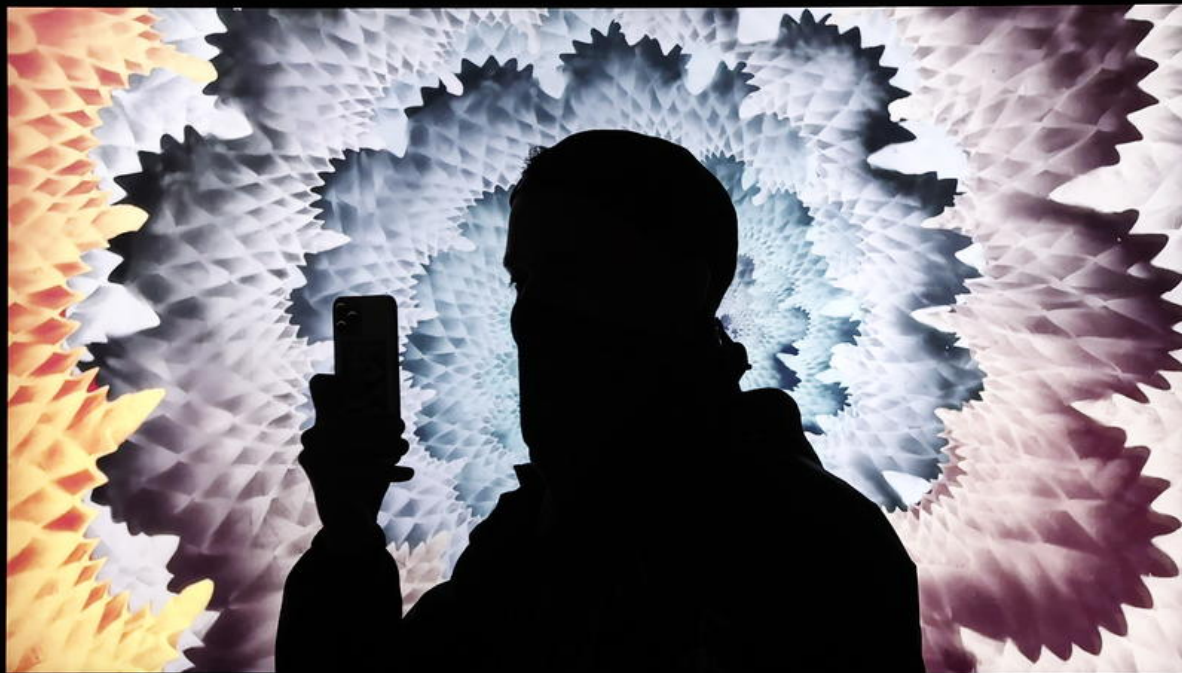
🕒 7 minutes à lire

Article réservé aux abonnés

---

Charlotte Fauve

Publié le 01/05/21



## **Qui a peur des NFT ? Avec ses ventes records, le nouveau marché du crypto-art prend ses aises dans l'art contemporain. En chamboulant les relations entre artistes, galeristes et collectionneurs.**

Petits fauteuils, abat-jour à pampilles, au mur, une peinture champêtre. Pourtant, dans ce salon parisien tout en velours et moquette, on n'entend que « *blockchain* », « *bitcoin* », « *token* »... et marché de l'art. Chacune à leur manière, les trois personnes présentes incarnent l'irruption des nouvelles technologies dans l'art contemporain. Sur le canapé, chien sur les genoux, Caroline Vossen, galeriste, trente-cinq ans de métier à la galerie Claude Bernard, a lancé il y a deux ans un projet à la croisée des médiums, l'Avant Galerie – sans doute la première, en France, à accepter les crypto-monnaies comme moyen de paiement. En face, sa *digital advisor*, Albertine Meunier, ingénieure, artiste numérique et collectionneuse de crypto-art. Enfin, bouille ronde et sérieuse, sirotant sa canette de Red Bull, l'Américain Robbie Barrat, 22 ans à peine, pionnier de ce courant artistique, et dont la personnalité comme le parcours témoignent de l'incroyable

frénésie de ce tout nouveau marché d'œuvres qui s'appuient sur la technologie *blockchain*, les NFT.



---

La crypto-monnaie va-t-elle faire exploser le marché de l'art contemporain ?

La chronique d'Olivier Cena

Olivier Cena

🕒 1 minute à lire

Explication de texte : là où le monde physique a ses peintures et ses sculptures certifiées par une signature, Internet possède ses propres œuvres d'art dont l'authenticité est garantie via un enregistrement sur la *blockchain*, sorte de grand livre de compte virtuel sur lequel aucune transaction ne peut être ni effacée ni remplacée. S'y inscrivent aussi bien les échanges en crypto-monnaies que l'empreinte de petits morceaux de code informatique – les Non Fungible Tokens ou NFT. Ce sont eux, qui, parce qu'ils sont uniques et infalsifiables, servent aujourd'hui aux artistes numériques à authentifier et diffuser leurs œuvres d'art ; eux aussi que les passionnés gardent précieusement au sein de leur « wallet », leur portefeuille numérique, aux côtés des bitcoins, ethers et autres cybermonnaies... Mais alors que l'existence de ce type d'œuvres n'était connue que d'une poignée d'initiés, les NFT occupent soudain les premières places.

## Une œuvre vendue 69,3 millions de dollars

Lors d'une vente aux enchères de la maison Christie's en mars dernier, une œuvre NFT se vend 69,3 millions de dollars, plaçant son créateur, l'américain Beeple, juste derrière David Hockney et Jeff Koons dans le hit-parade des artistes les plus chers. Il n'en fallait pas plus pour créer un véritable emballement pour l'acronyme. En France, le galeriste Kamel Mennour investit le créneau dès le 15 avril en mettant en vente, via la plateforme spécialisée Super Rare, trois portraits « tokenisés » par le collectif Obvious, trio français qui s'était fait un nom il y a trois ans, en vendant pour 432 500 dollars chez Christie's une image « peinte » par une intelligence artificielle, au code semble-t-il « emprunté », comme le concept de l'œuvre, à notre jeune prodige du numérique, Robbie Barrat, 18 ans à l'époque. Chez Mennour, qui récuse la notion d'emprunt, le résultat est modeste : 10 ethers par portrait, soit environ 20 000 euros.

Calé dans un fauteuil vieux rose, Robbie Barrat se souvient de cette période pas si lointaine où il se creusait la tête pour trouver un moyen de vivre de son art: « *Je travaillais beaucoup avec des IA [intelligence artificielle], mais il n'y avait aucun moyen de vendre des images digitales.* » C'est alors que se lance la plateforme Super Rare. « *Bingo ! Elle, elle me permettait de vendre*

*une œuvre numérique sans avoir à payer de commission à un intermédiaire. Très excité, j'ai vendu mon premier NFT à un ami à un prix délibérément très bas, juste pour prouver que ce n'était pas qu'une idée folle, presque ridicule. »* Une idée si folle que lorsque Super Rare, lors d'un événement organisé par la maison d'enchères Christie's, offre trois cents NFT de Robbie Barrat, soit autant de variations d'un même « nu » généré au moyen d'une IA aux trois cents participants, seules une douzaine de personnes réclament leur cadeau. Fin de l'histoire ?

## **Des nus dans les limbes d'Internet**

Évidemment, non. Entre-temps, la cote de Robbie Barrat monte, monte, jusqu'à ce qu'en janvier 2021, un fond d'investissements acquière l'un de ses NFT pour 110 000 dollars. Depuis, tandis que les 288 « lost Robbies » — les nus non réclamés désormais égarés dans les limbes d'internet — hantent la légende du crypto-art naissant, la douzaine de nus non perdus, toujours visibles sur Super Rare, s'échangent à des prix fous. *« Ces œuvres sont hors de mon contrôle et tombent dans le wallet de personnes avec lesquelles je ne suis pas forcément d'accord, s'exclame l'artiste, aussi éberlué qu'exaspéré par la tournure que prennent les événements. Souvent, ce sont des boursicoteurs qui n'ont plus rien à voir avec les collectionneurs des débuts de la plateforme. »*

## **“Des collectionneurs d'un nouveau genre, plus habitués à surfer sur Internet qu'à arpenter les couloirs des musées.”**

Plus qu'un courant artistique, le crypto-art représente un nouveau marché, aux prises avec une double spéculation, *« autour de l'œuvre d'art, mais aussi autour des crypto-monnaies, »* précise la galeriste Caroline Vossen, sans que cela n'émeuve son chien, impassible sur ses genoux. À l'Avant Galerie, son exposition *« De la tulipe à la crypto-marguerite »*, qui ironiquement portait sur les risques de bulle spéculative, a vu certains de ses prix s'envoler, tout comme ses certitudes de galeriste *« classique »*. Comment établir la relation avec les artistes et leurs clients, face à ces *« collectionneurs d'un nouveau genre, plus habitués à surfer sur internet qu'à arpenter les couloirs des musées »* ? Autre choc des cultures, tout se sait sur la *blockchain* : qui collectionne quoi, quand, à quel prix, dans la transparence et la traçabilité la plus totale, à mille lieues de la discrétion feutrée qui prévaut habituellement dans l'art contemporain.

## **Les galeristes déboussolés**

Dans les galeries de « l'ancien monde », les NFT chamboulent le paysage. Et leurs relations avec leurs artistes, qui tous veulent « *en être* ». Au risque du raz de marée recouvrant les œuvres digitales faites pour être « tokenisées » et les œuvres physiques tokenisées pour répondre à la demande du marché. Avec ou sans galeriste. « *Le NFT est un vrai outil, très démocratique dans le sens où il ouvre un nouvel horizon dont n'importe quel créateur peut s'emparer*, reconnaît Albertine Meunier, artiste et collectionneuse. *Sur la plateforme Rarible, par exemple, tout le monde peut créer une œuvre d'art NFT... à condition de payer les coûts de minage, c'est-à-dire d'inscription dans la blockchain, dont le cours est incertain : 10 dollars un jour, une somme dingue le lendemain.* »

« *Ce bouleversement technologique peut chambouler toute la hiérarchie du milieu*, prévient Guillaume Piens, directeur d'Art Paris. *D'un côté, il y a des artistes qui s'affranchissent de toute validation et remettent en question l'ordre traditionnellement établi entre galeriste, critique d'art et directeur de musée. De l'autre il y a un milieu de l'art qui commence à s'y intéresser et se structure en fonction, mais dans tous les cas il va falloir un engagement critique !* » En 2021, la foire accueillera parmi ses exposants la galerie Lélia Mordoch et le solo show d'un pionnier français de l'art digital, Miguel Chevalier, mais aussi, en avant première, la présentation d'une sculpture de l'artiste japonais KoHei Nawa qui sera installée en 2022 à la pointe de l'île Seguin, dans les Hauts-de-Seine. Avec ses 25 mètres de haut roses et irisés, *Equality* se caractérise par son existence physique, mais aussi par son pendant numérique, consultable quand on sera face à elle, directement sur son smartphone.

## Transaction à cinq zéros pour le nu numéro 6...

Du virtuel au réel, la boucle sera-t-elle bouclée, et la coexistence, pacifique ? Laetitia Maffei, cofondatrice de la plateforme Danae à l'origine de ce projet mixte réel/virtuel, veut y croire: « *Dans quelques années, l'art contemporain sera devenu très digital. Cette transformation doit se faire avec les galeries, car ce sont elles qui défendent le mieux le travail des artistes. Mais elles ont un nouveau modèle économique à trouver, en commercialisant des œuvres dont la propriété sera protégée par exemple grâce au NFT...* » En attendant, les affaires continuent : pas plus tard que ce week-end, le « nu » numéro 6 de Robbie Barrat a encore changé de mains au cours d'une transaction à cinq zéros. Et le 11 mai, la maison de vente Christie's mettra sur le marché neuf icônes du crypto-art, neuf « crypto-punks » à crête et clope au bec, parmi les dix mille visages dessinés par ordinateur en 2017 par le collectif Larva Labs. Des NFT symboliques, quelques pixels seulement, chacun d'ores et déjà estimés à ... 9 000 0000 de dollars. Alors, bulle ou pas bulle ?



Le bitcoin flambe, mais savez-vous comment il fonctionne ?



Décryptage  
Jean-Baptiste Roch

art contemporain

Marché de l'art

bitcoin

Charlotte Fauve

Partager



Contribuer

Contenus sponsorisés par Outbrain | ▶

PUBLICITÉ INPIXIO

inPixio Photo Studio 11 – La Retouche  
Photo facile !

PUBLICITÉ GRAZIA

Grazia : le dernier régime tendance

Nos derniers articles TV

**Audre Lorde, une guerrière avec la poésie au bout du fusil**

**À voir : “Les Acteurs”, un documentaire sur la vérité du théâtre**

**Du lyrique à l'haïku, cinq recueils de poésie pour célébrer le printemps**

## Les plus lus

1

### *Écrans & TV*

“The Handmaid’s Tale” saison 4, sur OCS Max : le calvaire de June Osborne (et des spectateurs)

---

2

### *Cinéma*

Réouverture des cinémas le 19 mai : avec quels films, et dans quelles conditions ?

---

*Débats & Reportages*

**3** Culture : un déconfinement irresponsable ?

*Radio & Podcasts*

**4** Podcast : sur France Inter, dans l'enfer du "chemsex"

## Postez votre avis

[Redacted comment area]

Télérama<sup>1</sup>



**CINÉMA**

**SORTIR**

**ÉCRANS & TV**

Théâtre & Spectacles

Arts & Expositions



[TELEVISION](#)[Séries](#)[Internet](#)[Jeux vidéos](#)[Vodkaster](#)[Guide séries](#)[Voir le programme TV](#)

## ENFANTS

---

## MUSIQUES

---

## RADIO & PODCASTS

---

## LIVRES

---

## DÉBATS & REPORTAGES

---

[Concerts](#)[Restos & Gastronomie](#)[Voyages & Loisirs](#)

## SERVICES ABONNÉS **ABONNÉ**

---

[Sorties Réduction](#)[L'offre VOD](#)[Le magazine numérique](#)[Mots-croisés](#)

## AUTRES SERVICES

---

[La boutique Télérama](#)[La Billetterie](#)

## Nos newsletters

Retrouvez le meilleur de Télérama avec nos cinq newsletters : Ecrans & TV, La Quotidienne, Télérama Sortir Grand Paris, Télérama Soirée (abonné) et Télérama Week-end (abonné)


[M'inscrire](#)


## Nos applis mobile

[Appli TV](#)[Télécharger sur Google Play](#)[Télécharger sur l'App Store](#)[Appli liseuse \*\*Abonné\*\*](#)[Télécharger sur Google Play](#)[Télécharger sur l'App Store](#)

## Sites du groupe

 [Le Monde](#)

 [Courrier International](#)

 [Le Huffington Post](#)

*diplo* [Le Monde diplomatique](#)

 [La Vie](#)

Télérama© 2021

[Qui sommes-nous ?](#)

[Mentions légales](#)

[CGVU](#)

[Confidentialité](#)

[Contacter Télérama](#)

[Paramétrer les cookies](#)

[Charte d'éthique](#)

[Plan](#)

[FAQ](#)